

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et Réseau des Technologies Climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds Vert pour le Climat (FVC) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les Autorités Nationales Désignées (AND).

<b>Pays requérant :</b>	République Démocratique du Congo (RDC)
<b>Intitulé de la requête :</b>	<i>Réalisation d'une Evaluation des Besoins Technologiques (EBT) et d'un Plan d'Action Technologique (PAT) en vue de la mise en œuvre de la CDN de la RD Congo</i>
<b>Entité nationale désignée :</b>	Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables Kitsisa Khonde de l'Institut Supérieur de Techniques Appliquées, ISTA – Kinshasa Point Focal : Prof. NDAYE NKANKA Bernard KINSHASA Tél : +243898917700/+243819863489 Courriel : <a href="mailto:ndaye.nkanka@ista.ac.cd">ndaye.nkanka@ista.ac.cd</a> , <a href="mailto:bnqaye@gmail.com">bnqaye@gmail.com</a> République Démocratique du CONGO
<b>Organisation requérante :</b>	COMMISSION DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC)

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays (Pays membres de la COMIFAC)

**Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :**

La République Démocratique du Congo a choisi de mettre à jour son Évaluation des Besoins Technologiques

(EBT) assorti d'un Plan d'Action Technologique (PAT), dans la perspective de l'implémentation de sa CDN. En effet, bien que presque tous les pays de la sous-région Afrique Centrale, regroupés au sein de l'espace COMIFAC, aient élaboré chacun en son temps une EBT, il reste que la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), pièce maîtresse de l'Accord de Paris, a apporté des nouvelles exigences.

La République Démocratique du Congo, par exemple, a mené sa seule EBT en 2007 grâce au financement FEM. Celle-ci a la particularité d'être sommaire, non assortie d'un plan d'action technologique, et désuète. En effet, les politiques et instruments de lutte contre les changements climatiques ont évolué, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris. Cela rend plus déterminante la mise en œuvre des engagements pris par les pays développés pour accompagner les pays en développement à renforcer leurs moyens de lutte contre le changement climatique.

Bien que certains pays sélectionnés pourraient bénéficier du projet PNUÉ soutenant les EBT (Phase III), dans le cadre des activités habilitantes de la CCNUCC financées par le FEM, d'autres par contre n'ont pas eu l'opportunité de mettre à jour leurs EBT en raison du manque de compétences, de capacités et d'expertise nécessaires pour mener à bien ce processus. Ne pouvant bénéficier de l'appui de l'ONU – Environnement pour intégrer cette Phase III qui sera lancée sous peu, la République Démocratique du Congo manque de fonds nécessaires et sollicite, pour cela, l'assistance technique du CTCN.

Cette assistance technique devra être financée par l'utilisation d'une partie des fonds alloués au Programme « Readiness » du Fonds Vert pour le Climat.

Toutefois, depuis les premières étapes du soutien aux EBT entre 1999 et 2004, la méthodologie et le processus ont été considérablement améliorés dans le cadre du Programme stratégique Poznan du FEM sur le transfert des technologies, qui comprend la fourniture d'un soutien financier et technique ciblés aux pays pour cette EBT. La principale nouveauté introduite dans le projet « Global TNA » mis en œuvre par l'ONU – Environnement dans le cadre du Programme stratégique Poznan du FEM sur le transfert des technologies entre 2009 et 2013, a été l'inclusion dans le processus EBT de l'élaboration d'un plan national d'action technologique (PAT). Le processus recommande un cadre propice au développement et au transfert des technologies prioritaires à l'échelle souhaitée. Le besoin de mise en œuvre des CDN vient renforcer cette nécessité.

La République Démocratique du Congo n'ayant actuellement plus de financement disponible dans son enveloppe STAR Allocation du FEM, souhaite cependant s'arrimer à cette phase III en utilisant, selon son choix, en recourant à la fenêtre consacrée au financement des activités préparatoires du FVC.

#### **Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème**

Après le financement FEM de 2007, la République Démocratique du Congo n'a pas encore obtenu un appui quelconque sur l'EBT. Aussi, cette EBT aurait eu son sens si l'END pays avait été désignée à cette époque et la CDN élaborée. En effet, le pays n'avait désigné son END qu'en 2016 et publié son rapport technique sur la CDN en 2015. Ce qui justifie la présente requête qui permettra à notre pays de se préparer à la mise en œuvre effective de sa CDN et de jouer son rôle dans la lutte contre le changement climatique.



### Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques :

L'environnement technologique du pays est très faible. Le principal obstacle technologique évident ne permettant pas la conduite du projet à l'origine de la présente requête est certainement le manque d'expertise, au niveau local. De manière spécifique, l'opérationnalisation de la CDN de la RDC nécessite que la partie nationale aie la même compréhension dans l'élaboration des projets bancables, dans l'élaboration des plans de développement qui intègrent la question environnementale dans les différentes politiques sectorielles et dans la mise en œuvre des stratégies adéquates.

Ceci explique le recours à l'assistance technique du CTCN, en lien avec la guidance du processus TNA de la CCNUCC. Cette assistance technique pourra combler toutes ces lacunes.

### Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |                                                            |                                                                                   |                                                   |                                                                  |
|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Littoral               | <input checked="" type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> Santé humaine | <input checked="" type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme |
| <input type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche         | <input checked="" type="checkbox"/> Eau                                           | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture   | <input checked="" type="checkbox"/> Fixation du carbone          |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique | <input checked="" type="checkbox"/> Forêt et Sylviculture                         | <input checked="" type="checkbox"/> Industrie     | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transports             | <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets                           |                                                   |                                                                  |

Autres secteurs concernés : Dépollution et Epuración des Ressources en Eau

### Approches et facteurs transversaux :

- |                                                                      |                                                                                |                                                                  |                                        |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input type="checkbox"/> Communautaire |
| <input type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe        | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes            |                                        |

### Demande d'assistance technique :

#### 1. Énoncé du problème :

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, à travers l'exigence de l'implémentation de son outil

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

phare qu'est la Contribution Déterminée au niveau Nation (CDN) ; les parties (pays) sont confrontées à un choix des méthodes et d'approches. Ils doivent pouvoir tenir leurs engagements et contribuer ainsi au défis mondial de réduction des émissions pour inverser les tendances et donc mieux lutter contre les changements climatiques.

Les pays en développement, notamment les pays de l'espace COMIFAC, cherchent des moyens d'accélérer à la fois leur développement sobre en carbone et aussi définir des stratégies dans ce sens. La plupart des Parties de cette sous-région souhaitent ainsi se lancer dans la mise en œuvre de leur CDN en disposant d'une vision claire des secteurs clés à prioriser et des moyens technologiques et financiers nécessaires pour y parvenir.

Une évaluation des besoins en technologies s'avère donc nécessaire pour mieux planifier leurs actions.

## **2. Efforts passés et en cours :**

La République Démocratique du Congo a ratifié l'Accord de Paris le 13 décembre 2017. De ce fait, la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) déposée est devenue la première CDN du pays.

Le pays veut se donner les moyens de dynamiser sa lutte contre le changement climatique qui, déjà l'affecte de manière perceptible. Pour être efficace, la question technologique est cruciale. Il convient donc d'identifier les technologies efficaces nécessaires pour l'implémentation de la CDN et asseoir ainsi solidement, les différents mécanismes de résilience et, pour le pays, de relever son niveau d'ambition vers l'atteinte des objectifs de réduction de son niveau d'émission des GES.

La République Démocratique du Congo a entrepris de mener une série d'actions sous la CCNUCC : imminente publication de la Quatrième Communication Nationale, finalisation du premier Rapport Biennal Actualisé, finalisation de la stratégie de mise en œuvre et de l'opérationnalisation de la CDN.

Le cadre de ces différentes activités couvre les actions visant à aborder des problèmes dans divers secteurs tels que l'eau, l'agriculture, la foresterie, les zones côtières, la biodiversité, la santé et d'autres écosystèmes vulnérables. Nonobstant le fait que la contribution de la République Démocratique du Congo aux émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) soit très insignifiante (estimée en 2014 à 330 MtCO<sub>2</sub>eq), le pays doit jouer son rôle en tant que membre responsable de la communauté mondiale dans la lutte contre le changement climatique.

Pourtant, le pays fait face à un déficit de compétences dans les différents domaines liés à la lutte contre le changement climatique, que ça soit en matière de technologies climatiques elles-mêmes ou en matière de recherche des fonds leviers auprès de organismes de financement dédiés.

Il se dénote donc, de tout évidence que soit pris un ensemble de mesures appropriées concernant le renforcement des capacités tant humaines qu'institutionnelles afin de répondre adéquatement aux besoins de la République Démocratique du Congo en cette matière.

## **3. Assistance technique souhaitée :**

### **3.1. Objectif global :**



L'assistance technique attendue de cette requête renforcera la coordination nationale de l'END de la République Démocratique du Congo et permettra au pays d'actualiser son EBT en vue de l'élaboration de son Plan d'Action Technologique (PAT) ne sortant pas des objectifs de la CDN du pays.

### 3.2. Catégories d'activités prévues

Le prestataire qui fournira cette assistance du CTCN appuiera la coordination de la mise en œuvre du processus EBT/PAT avec l'END de la RDC et fournira :

- (i) des conseils sur la mise en place de l'équipe nationale de l'EBT, sous la coordination de l'END ;
- (ii) le soutien à l'élaboration du plan de travail et du budget de mise en œuvre de l'EBT/PAT de la RDC;
- (iii) des conseils techniques pour les différentes activités requises pour mener le processus EBT/PAT ;
- (iv) la formation sur le processus et les méthodologies de l'EBT ;
- (v) assurer le contrôle qualité des livrables.

Cette approche permettra à la République Démocratique du Congo de recevoir le même soutien que les pays qui bénéficieront de la prochaine série de l'EBT financée par le FEM et mise en œuvre par le PNUE.

### 3. Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique

L'assistance technique devra produire, pour la RDC, une évaluation exhaustive des besoins technologiques devant permettre une accélération de la mise en œuvre de l'action climatique, conformément à la CDN et des Objectifs pour un Développement Durable. Cette évaluation des besoins sera basée sur les secteurs mis en priorité par le pays.

Étant donné le caractère sous-régional de la présente requête, une cellule de coordination globale de l'EBT sera tenue par la COMIFAC.

### Calendrier prévisionnel :

Une fois cette requête est retenue et financée, la durée de l'assistance technique est prévue de s'étendre sur une période comprise entre 6 et 12 mois.

### Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Une EBT assortie d'un PAT de haute qualité permettra à la République Démocratique du Congo :

- (I) A définir des projets et identifier des technologies pouvant crédibiliser des projets FVC et dans ce sens, la stratégie FVC ;
- (II) Contribuer à établir le « GCF country strategy » ;
- (III) Améliorer le processus institutionnel, les politiques et les règlements pour le déploiement des technologies climatiques en vue de la mise en œuvre de notre CDN ;
- (IV) Élaborer des programmes et des projets technologiques ;
- (V) Élaborer une feuille de route technologique plus approfondie ou des plans d'action "spécifiques à la technologie" définies par secteurs du pays ;
- (VI) Générer des requêtes ambitieuses pour le CTCN répondant aux priorités nationales en termes

de technologies climatiques et pouvant bénéficier des financements climatiques tant des institutions internationales que des bailleurs privés ;

La livraison des conclusions de cette requête contribuera fortement à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable, faible en carbone et résilient au climat.

Le pays souhaite donc, à travers le PAT qui sera développé dans le cadre de la présente requête, disposer d'un portefeuille de projets bancables. Cet objectif lui permettra de définir des approches pour mieux impliquer le secteur privé, accélérer l'intégration des femmes comme principales actrices du changement et atteindre ainsi ses objectifs déclinés dans la CDN.

**Parties prenantes principales :**

*Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).*

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité Nationale Désignée	Élaboration de la requête, Coordination des activités d'identification des besoins technologiques et d'élaboration du PAT.
Direction du Développement Durable, Division du Changement Climatique	Coordination technique et identification des parties prenantes nationales, hub technique.
AND au Fonds Vert pour le Climat	Endossement de la requête pour le FVC
Ministère de l'Environnement et Développement Durable	Coordination interministérielle et administrative au niveau national
COMIFAC	Coordination administrative au niveau sous-régional

**Conformité avec les priorités nationales :**

La République Démocratique du Congo est une Partie à la CCNUCC et entant que tel, le pays a défini dans sa CDN, un certain nombre d'objectifs à atteindre dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. La priorité principale étant de diminuer de 17 pourcents sa part des émissions de CO<sub>2</sub> à l'horizon 2030. C'est dans cette optique que le pays vise à conduire cette EBT dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du cadre pour des actions significatives et efficaces visant à améliorer la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention adopté par la décision 4 / CoP.7 et amélioré par la décision 3 / CoP.13. Nous considérons aussi l'EBT comme un outil de compréhension des projets à mettre en œuvre pour réaliser les ambitions de développement au niveau national, en leur lien avec le développement des projets à tirer de notre CDN.

L'EBT est considérée comme un outil clé pour que le pays et favorise la mise en œuvre des engagements nationaux sur le changement climatique et s'attaque aux défis posés par le réchauffement climatique, mobilise les technologies pour atténuer les risques du changement climatique et adapte les secteurs clés du pays pour faire face à ses conséquences. L'ONU – Environnement met particulièrement l'accent sur la nécessité de solutions technologiques novatrices pour résoudre les défis liés au changement climatique

grâce à l'atténuation et à l'adaptation.

<b>Document de référence</b>	<b>Extrait</b>
Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) Rapport technique [Septembre 2015]	La stratégie nationale de développement durable et le programme d'action du gouvernement s'articulent autour des axes prioritaires ci-après identifiés : (i) gouvernance et sécurité, (ii) accès à l'énergie et à l'eau potable, (iii) préservation et protection de l'environnement et ressources naturelles (renouvelables et non renouvelables), (iv) transport, (v) habitat, (vi) économie (industrie, agriculture), (vii) éducation, formation continue et santé. [Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN) : Rapport Technique, page 8].
Identification et Évaluation des Besoins Technologiques et Modalités de Transfert des Technologies Propres en RDC [Août 2007]	La mise en application des documents de stratégie nationale en matière de lutte contre le changement climatique nécessite l'élaboration et la mise à jour chaque fois que cela est nécessaire l'évaluation des besoins technologiques qui appuient la démarche nationale dans ce sens. [Identification et Évaluation des Besoins Technologiques et Modalités de Transfert des Technologies Propres en RDC, page viii].
<b>Plans nationaux d'adaptation</b>	
<b>Mesures d'atténuation appropriées au niveau national</b>	
<b>Autres documents de référence, le cas échéant</b>	

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

*Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.*

Cette requête a été développée en vue de faire une évaluation des besoins des besoins technologiques prioritaires ainsi qu'une harmonisation du développement des pays membres de la COMIFAC vers une économie sobre en carbone. Il s'agit d'une requête multi pays initiée lors de l'atelier sous-régional tenu du 05 au 08 mars à Malabo en Guinée Equatoriale.

L'END de la RDC était directement associé aux Coordonnateurs Nationaux de la COMIFAC et de la CCNUCC, ainsi qu'à l'AND au FVC qui ont tous appuyé la requête. Alors que les parties prenantes nationales sont désireuses d'actualiser notre EBT. Le pays veut donc que son EBT se fasse suivant les normes des EBT améliorées que d'autres pays développent depuis 2009, dans le cadre du Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologie du FEM. Les parties prenantes de la RDC reconnaissent qu'ils n'ont pas les compétences, les capacités et les compétences nécessaires pour mener un tel processus sans les conseils techniques et le soutien des experts internationaux reconnus de l'EBT.

La RDC souhaite s'arrimer à cette la Phase III de l'EBT qui est sur le point de commencer. Il a donc été décidé de demander au CTCN une assistance technique internationale pour guider et soutenir le processus national de l'EBT en vue d'assurer des résultats de qualité et plus satisfaisants pour le pays.

Le CTCN utilisera les ressources allouées à la RDC par le FVC dans son enveloppe du Programme





l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN.

Date : 21/03/2019

Signature :



**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE  
[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.